

Assemblée Générale du CNPR



Rapport d'activités du Secrétaire Général

Jean-Philippe SANCHEZ

Dimanche 10 Décembre 2023

Rapport d'activités : réunions



-   1 AG 10/12/2023
-  4 Réunions du Conseil d'Administration : 19/01, 16/03, 11/07, 27/09/2023
-  Création de 3 commissions :
 -  Communication,
 -  Avenir de la rhumatologie (nb d'internes, 5^e année internat ?),
 -  Référencement des actions validantes pour la certification.
-  FSM, HCN (révision nomenclature), HAS, CNOM
-  Comité scientifique du Registre Tiago : validation FSM, SFR

Rapport d'activités : avis, désignation d'experts



- DGOS : compte de certification
- CNAM/DSS : produits de contraste, modification des circuits de distribution
- ANSM : élaboration fiche biothérapie
- Collège de masso-kinésithérapie : parcours de soins, accès direct
- Loi RIST : IPA, accès direct
- CNAM / FSM : réflexion sur l'évolution de la rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP).

Rapport d'activités : avis, désignation d'experts



- ⦿ Haut Conseil de la Nomenclature : référents, Aleth PERDIGER, Eric SENBEL + Bernard MORAND, experts
- ⦿ DGOS/ANSM : Certification des professionnels de santé 04/10
- ⦿ HAS : désignation d'experts . chirurgie des tendinopathies rompues de la coiffe des rotateurs

Rapport d'activités : avis, désignation d'experts



- Has : Prise en charge et remboursement des activités de télésurveillance médicale, technologies numériques d'aide au dépistage et au diagnostic, et d'aide à la décision médicale et thérapeutique
- HAS : Méthode de labellisation d'une recommandation de bonne pratique élaborée par un organisme professionnel
- HAS : Travaux sur la fibromyalgie à venir 10/01/2024

Rapport d'activités : avis, désignation d'experts



- ANDPC : arrêté du 10/02/2023 orientations pluriannuelles prioritaires de DPC 2023 à 2025
- Ministère : recommandations remplacement corticoïdes oraux 06/2023
- Association « Nous Tietze »
- Journaliste Libération : Collagène à ingérer et rhumatismes
- CNOM : Hydrotomie percutanée, sanctions disciplinaires
 - Validation ou non en commun avec la Société des thérapeutiques non pharmacologiques (NPIS)

Rapport d'activités : avis, désignation d'experts



- Réunion CNOM – CNP 06/12
- FSM : Permanence des soins
- Abolition PIH Biothérapie ?
- Publication recommandations :
 - Conduite diagnostique d'une épaule douloureuse
 - Prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs
- Convention de financement 2023-2027 :
 - 45000 € /an + 4289 € (pour la Certification)
- Cotisation UEMS

Volontaires



 Experts wanted !

 Elections nouveau Conseil d'Administration et Bureau